

*Initiatives ministérielles*

semaines à peine, plus de 800 courageux militaires canadiens, sous la direction du major-général Lewis MacKenzie, arboraient la feuille d'érable sur leur épaule lorsque, au nom des Nations Unies, ils ont risqué leur vie afin d'apporter à la population de Sarajevo paix et espoir en même temps que des aliments et des fournitures médicales.

Nous profitons tous de l'héroïsme et du courage des générations et des générations de Canadiens qui ambitionnaient simplement pour leurs enfants un pays meilleur, plus humain et plus prospère.

Le monde a appris que la paix, la compréhension, la conciliation et la décence sont des mots qui, à bien des égards, témoignent de la nature même du Canada. Nous avons nos imperfections, bien sûr, mais il reste que nous avons amassé un héritage impressionnant en tant que citoyens canadiens. Voilà ce que nous devons protéger et faire fructifier. Si nous sommes fidèles à cet héritage et à nos valeurs fondamentales, nous pourrons, nous aussi, édifier un Canada encore meilleur en veillant à ce que sa solidité repose sur des assises qui correspondent vraiment aux principes qui nous sont communs.

*[Traduction]*

Les efforts des dirigeants du Canada ont abouti à une série de mesures de réforme constitutionnelle propres à renforcer les liens que nos pères ont noués en 1867. Ces mesures reprennent les principes qui sont au cœur de la Confédération. Elles nous fournissent un cadre bien défini, des assises solides qui nous permettent de nous engager ensemble avec confiance sur la voie de l'avenir.

Dans les années 1960, l'historien Frank Underhill s'est penché sur l'état du pays et a déploré que le Canada semblait avoir perdu «cette conviction de la finalité nationale positive qui animait nos aïeux en 1867». «Nos hésitations, affirmait-il, sont attribuables à la perte de ce sentiment de grandeur imminente qui nous soutenait jadis.»

Notre génération aura maintenant la chance unique de retrouver ce «sentiment de grandeur imminente» en écartant les risques de division et en saisissant la promesse de cohésion qui s'offre à elle, avec toutes les possibilités qui se rattachent à une décision aussi fondamentale.

Le 6 février 1865, le jeune John A. Macdonald, alors procureur général du Canada-Ouest, exhortait les députés à mettre de côté leur fidélité partisane ainsi que leur régionalisme, et à voter pour le bien de la nouvelle nation à la veille de naître: «... j'implore à nouveau mes collègues députés de ne pas laisser passer cette occasion. Elle risque de ne plus jamais nous être offerte. Si nous ne profitons pas de l'occasion, si nous ne nous montrons pas

à la hauteur de la situation, nous regretterons amèrement et en vain de n'avoir pas saisi cette chance de fonder une grande nation. . . » Ces paroles trouvent aussi leur écho aux Communes aujourd'hui. Elles sont aussi réelles et palpitantes que lorsqu'elles ont été prononcées pour la première fois.

En réglant enfin nos problèmes constitutionnels, nous montrerons au monde que les Canadiens sont déterminés à unir leurs efforts afin de réaliser le potentiel économique et social de leur pays.

Il y a quelques jours encore, un observateur perspicace des réalités canadiennes, Martin Woollacott, écrivait ces lignes dans le *Manchester Guardian*: «Dans ce monde où la ligne de démarcation entre l'autodétermination et l'amour de son propre confort semble de plus en plus floue, un pays au moins va à contre-courant. Si l'entente conclue le mois dernier par le gouvernement fédéral [du Canada] et les dix provinces, sans exception, est ratifiée, il y aura lieu de célébrer en Amérique du Nord et ailleurs. Ce n'est pas là une affaire de clocher. On peut, à juste titre, qualifier de problème politique le plus important de notre époque ce souci de ménager une représentation satisfaisante aux membres de sociétés différentes et disséminées géographiquement, de réconcilier les minorités et de répartir efficacement les pouvoirs entre les divers niveaux et centres de gouvernement.»

Il a raison, et le travail qu'ont accompli les premiers ministres, les dirigeants des territoires et les chefs autochtones ainsi que les députés à la Chambre a répondu au grand appel en faveur d'une réforme en 1992.

Ainsi, dans le grand tourbillon des affaires mondiales, ce qui se passe ici a de l'importance. Et notre choix dans le prochain référendum en a également.

Un de nos grands auteurs, Bruce Hutchison, a écrit prophétiquement: «Notre heure est venue et, si nous ne saisissons pas l'occasion, elle ne se représentera jamais.» Oui, notre heure est venue. L'heure du Canada est venue. La question dont le texte sera présenté demain recouvrira une série de questions fondamentales au sujet de ce que nous sommes, de ce qui nous tient à cœur et de la manière dont nous choisirons de vivre ensemble.

*[Français]*

L'entente contribue, sans l'ombre d'un doute, à rendre possible ce Canada renouvelé. Elle n'est pas parfaite, mais elle répond à la plupart des questions pressantes qui dominent le débat qui se déroule depuis des années et des années au Canada. Des améliorations seront peut-être apportées au fil des prochaines décennies, en conséquence de la volonté constante des Canadiens de faire de ce pays un meilleur milieu de vie. Cette entente imprime